

DECLARATION DE CONFORMITE CE

Le fabricant,

DAVIDTS LIGHTING sprl - chaussée de Waterloo, 850-854 - B-1180 Bruxelles – Belgique www.davidts.com - info@davidts.com représenté par son gérant, M. Stéphane DAVIDTS,

atteste que cette déclaration de conformité CE est délivrée sous sa seule responsabilité et qu'elle appartient au luminaire décrit ci-après :

- référence : UP 38
- code de fabrication numéro : 6098
- groupe de la Lighting Collection : Uplight / Eclairages indirects,

déclare que ce luminaire

- est conçu en classe I,
- est prévu pour être équipé d'une ampoule à visser (type E27) MAXIMUM 80W, 220-240V,
- est construit avec des composants électriques conformes aux normes européennes en vigueur, et plus particulièrement :
 - la douille E27 métallique lisse 4A/250V T210°C avec connexion pour raccorder la terre,
 - le cordon électrique avec fiche « EURO-SCHUKO » double terre, interrupteur à pied et câble H03 VV F-section 3x0,75mm²,
 - l'arrêt de traction,
 - les connexions intérieures,
 - les passe-fils nylon, silicone, téflon ou PVC,
- est décrit plus complètement (photos, dessin et données techniques) sur notre site internet,
- est délivré avec une notice de montage, d'entretien et des conseils de sécurité, disponible sur notre site internet,
- est certifié conforme aux dispositions des directives européennes et plus précisément avec
 - La Directive 2014/35/UE Matériel électrique,
- est conçu et fabriqué exclusivement en nos ateliers situés à Bruxelles dans le respect des normes européennes de qualité et des normes de sécurité électrique et plus précisément en accord avec
 - Les Normes EN-60.598 Luminaires.

en conclusion,

notre luminaire est totalement apte à porter le marquage « CE ».

Pour Davidts Lighting sprl, son gérant M. Stéphane Davidts

Fait à Bruxelles, le 16 janvier 2004, date de la mise sur le marché de ce luminaire.